

Ce sujet est présenté sous la forme d'un cahier réponse. Il vous appartient de le compléter et de le rendre, sans le dégrafer, au surveillant de salle à la fin de l'épreuve.

	QUESTIONS N° :	BARÈME	NOTATION
L'individu au poste de travail	1.1 à 1.8	6,5 pts	
L'individu dans l'entreprise	2.1	3 pts	
L'individu dans son parcours professionnel	3.1 à 3.3	3 pts	
L'individu consommateur avisé	4.1 à 4.5	4 pts	
L'individu acteur des secours	5.1 à 5.2	3,5 pts	
TOTAL		20 pts	
Note sur 20 (en points entiers ou demi-points) :			/ 20

		Session 2006		L	
Ne rien inscrire dans cette case	CAP TOUTES SPÉCIALITÉS				
	Vie sociale et professionnelle				
SUJET		Durée : 1 heure	Coefficient : 1	1 / 9	
Ne rien inscrire dans cette case	NOM :		Prénoms :		N° d'inscription :
	CAP TOUTES SPÉCIALITÉS		Vie sociale et professionnelle		2006

1- L'INDIVIDU AU POSTE DE TRAVAIL

Témoignage de Frédéric, 31 ans , manutentionnaire.

« Je souffre de sifflements dans les oreilles depuis que je travaille dans ce hall de déchargement très sonore, recouvert de carrelage qui amplifie les bruits.

Parfois, les palettes sont jetées au sol. Cela fait comme un coup de fouet entre les oreilles au moment de l'impact et ça résonne dans les chambres froides pendant plusieurs secondes.

Au début, je ressentais des sifflements pendant quelques minutes seulement.

Mais, depuis un an, je dois vivre en permanence avec ces sifflements. Je dors mal et je suis très stressé. L'ORL* m'a dit : « vous souffrez d'acouphènes** et d'une perte d'audition de 15 dB à chaque oreille ». Il faut absolument que je trouve un travail beaucoup moins bruyant. »

* ORL : oto-rhino-laryngologiste

** acouphènes : sifflement d'oreille

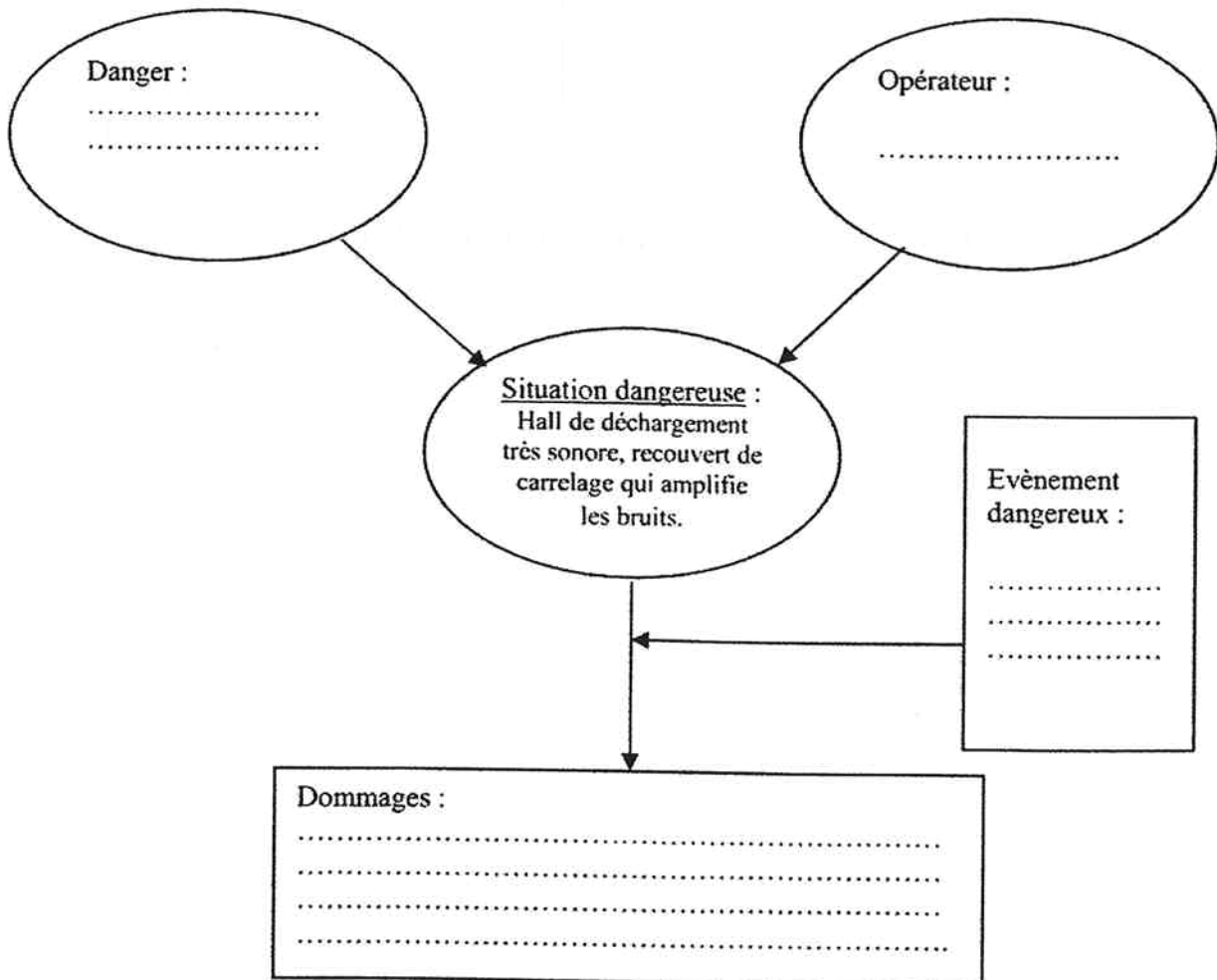
<http://www.audition-prevention.org/site/temoignages/>

1.1 Identifier le problème posé.

.....
.....

1.2 Compléter le schéma de la situation dangereuse en utilisant la liste des éléments ci-dessous :

perte d'audition - palettes jetées au sol - bruit - stress – Frédéric –
sifflements dans les oreilles – troubles du sommeil



Le bruit est un ensemble de vibrations qui se propagent dans l'air sous forme d'ondes. Deux grandeurs physiques caractérisent le bruit : la fréquence et l'intensité.

1.3 Relier les grandeurs physiques à leurs caractéristiques :

L' INTENSITE	Se mesure en Hertz (Hz)
LA FRÉQUENCE	Permet de mesurer le bruit. S'exprime en décibels (dB)
	Indique si le son est grave ou aigu
	Indique si le son est fort ou faible

1.4 Entourer dans la liste ci-dessous, la valeur correspondant au seuil de la douleur :

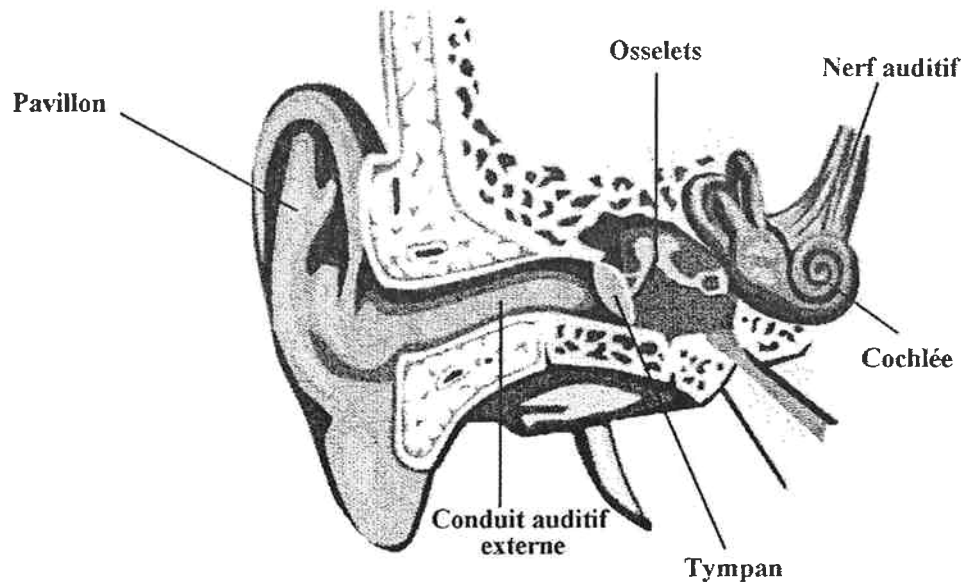
70 dB(A)

120 dB(A)

140 dB(A)

CAP toutes spécialités	2006
Vie sociale et professionnelle	3 / 9

1.5 Inscrire dans le tableau les différents organes mentionnés sur le schéma :



Différentes parties de l'oreille	Nom des différents organes
Oreille externe	- -
Oreille moyenne	- -
Oreille interne	- -

1.6 A l'aide du tableau ci-dessous, identifier l'atteinte dont souffre Frédéric et localiser la partie de l'oreille concernée.

PARTIES DE L'OREILLE	LES ATTEINTES POSSIBLES
oreille externe	- un bouchon de cérumen dans le conduit auditif externe,
oreille moyenne	- la rupture du tympan. - l'otite aiguë provoquée par une infection - l'otospongiose : union des osselets entre eux.
oreille interne	- atteinte des cellules ciliées due à des causes génétiques - la destruction des cellules ciliées due au vieillissement et/ou aux traumatismes sonores (activité professionnelle ou activités de loisirs).

.....

CAP toutes spécialités	2006
Vie sociale et professionnelle	4 / 9

Le médecin du travail rappelle à Frédéric ainsi qu'à son patron les mesures à mettre en œuvre pour améliorer les conditions de travail dans l'entreprise.

1.7 Citer un exemple de mesure individuelle de lutte contre le bruit.

.....
.....

1.8 Citer un exemple de mesure collective permettant de limiter le niveau sonore dans le hall de déchargement.

.....
.....

2- L' INDIVIDU DANS L' ENTREPRISE

Frédéric devra signaler son problème auditif au médecin du travail.

2.1 Compléter le tableau ci-dessous en nommant les différentes visites obligatoires prévues par le code du travail et en précisant pour chacune leur rôle et leur périodicité :

La surveillance médicale du salarié	
les visites médicales obligatoires	leur rôle et leur périodicité
.....
.....
.....